



FAÇADE DEVELOPMENT PROGRAM

Downtown Moncton Centre-ville Inc (DMCI) is now accepting grant applications for the 2017 Façade Development Program. DMCI will be awarding a total of \$30,000 in façade enhancements to commercial property owners and business owners within the Business Improvement Area (BIA).

Under the program, successful applicants are eligible to receive 50% of the cost of improvements (**excluding HST**) up to a maximum of **\$3,000** towards the cost of their façade development project(s). The program was created to provide assistance to commercial property owners and business owners in renovating, improving and restoring the façades of the buildings that make up the character of our downtown. Eligible façade improvements may include but are not limited to exterior architectural and decorative details, landscaping, signage, security, lighting and more.

DMCI encourages all commercial property owners and business owners within the BIA who are considering upgrading the exterior of their property to submit a grant application.

Guidelines and applications can be obtained through the DMCI office, via email at dmci@downtownmoncton.com or web site www.downtownmoncton.com



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE FAÇADE

Downtown Moncton Centre-ville Inc (DMCI) accepte les demandes de subventions au Programme de développement de façade 2017. DMCI va octroyer jusqu'à 30 000 \$ dans des améliorations de façade à des propriétaires d'entreprises et propriétaires fonciers faisant partie de la Zone d'amélioration des affaires (ZAA). Ce montant sera mis à profit par les propriétaires d'entreprises et les propriétaires fonciers. Les projets retenus recevront 50 pour cent des coûts liés à l'amélioration (**excluant la TVH**) jusqu'à un maximum de **3 000 \$** à l'égard du coût total des améliorations.

Le programme est offert afin d'aider les propriétaires d'entreprises et propriétaires fonciers au sein de la zone d'amélioration des affaires (ZAA) dans le cadre de projets de rénovation, d'amélioration et de restauration des façades qui témoignent du caractère de notre centre-ville. Les projets d'amélioration portant sur les détails architecturaux et décoratifs extérieurs, l'aménagement paysager, l'affichage, les dispositifs de sécurité et autres sont admissibles à recevoir une subvention. La liste ne couvre pas tous les projets possibles; d'autres modifications peuvent être envisagées.

DMCI encourage tous les propriétaires d'entreprises et propriétaires fonciers de la ZAA qui envisagent des projets d'amélioration à l'extérieur de leur propriété ou commerce de présenter une demande de subvention.

Les lignes directrices et le formulaire de demande peuvent être obtenus par l'intermédiaire du bureau de DMCI, par courriel (dmci@downtownmoncton.com) ou site web (www.downtownmoncton.com)



2017 Façade Development Program Program Guide

Grant application Deadline: **April 21, 2017**

104-770 Main St, Moncton, NB E1C 1E7

www.downtownmoncton.com

dmci@downtownmoncton.com

phone: 506-857-2991

fax: 506-857-2908

PURPOSE AND GOAL

- To provide assistance to commercial property owners and business owners within the Business Improvement Area (BIA) in renovating, improving and restoring the façades of the buildings that make up the character of our downtown.
- Our goal is to improve the overall attractiveness of the BIA as a shopping destination, to decrease the number of vacant buildings by attracting and retaining tenants, and to build and reinforce a greater sense of community in Downtown Moncton while promoting environmentalism and supporting local workmanship.
- We wish to help business and commercial property owners realize the potential of their properties in the most sustainable and energy efficient ways possible, in order to create a more beautiful, green and welcoming area to live and work.

ELIGIBLE PROPERTIES

- All existing commercial properties within the BIA are eligible to apply for this program.
- The grants are assigned on a per property parcel basis. One owner may submit one application per property, and tenants may submit one application per rental property.

ELIGIBLE APPLICANTS

- Applicants must be either the commercial property owner or the business owner.
- If the applicant does not own the property, they must submit written consent from the property owner and confirmation that the improvements will be paid for by the applicant.

ELIGIBLE FAÇADE IMPROVEMENTS

- All projects must serve to improve the physical look of the BIA.
- Improvements to exterior architectural and decorative details, landscaping, cleaning, signage, painting, exterior surfaces, windows, doors, entranceways, awnings, lighting and security features are all eligible projects for grant consideration. This list is not all encompassing; other modifications may be considered.
- Priority will be given to improvements using local, durable, low maintenance and environmentally friendly materials.

BUDGET AND GRANT AMOUNTS

- Successful applicants are eligible to receive 50% up to a maximum of \$3,000 (excluding HST) of their improvement costs.

PROCEDURE

- A completed and signed application form along with all supporting documentation must be received by Downtown Moncton Centre-ville Inc. by or on the deadline.
- DMCI will gladly help to facilitate meetings between applicants and contractors, landscapers or architects in order to achieve the best results from improvement efforts and to facilitate the process of application.
- **Successful candidates will be informed no later than May 5, 2017. All approved projects must be completed by October 20, 2017.**
- Unsuccessful applicants will be informed by email or regular mail and are eligible to reapply the following year.
- In the case of an application submitted by a DMCI board member, the application will be reviewed by the DMCI Executive Committee to ensure all criteria have been met.

CONDITIONS

- The BIA levy for the property in question must be up to date and paid in full for the previous year.
- If applicable, all work must receive necessary heritage and design approvals, as well as building permits from the City of Moncton. Please contact the City of Moncton Building Inspection Department at 856-4375.
- The applicant is responsible for obtaining all necessary documentation, permits and estimates and should consider the additional time required to obtain such documents when applying for this program.
- Successful applicants must present a certificate of completion (copy of permits and necessary documentation) along with proof of payment for reimbursement to occur. Proof that improvements have passed final inspections may also be necessary.
- Applicants are required to provide a progress report at 80% completion of the project.
- Submission of a completed application form with all supporting documentation does not guarantee the applicant acceptance into the program.



Guide du programme de développement de façade 2017

Date limite de demande de subvention :

21 avril 2017

104-770, rue Main, Moncton, NB E1C 1E7

www.downtownmoncton.com

dmci@downtownmoncton.com

tél : 506-857-2991

fax: 506-857-2908

BUT ET OBJECTIF

- Fournir de l'aide aux propriétaires d'entreprises et propriétaires fonciers au sein de la zone d'amélioration des affaires (ZAA) dans le cadre de projets de rénovation, d'amélioration et de restauration des façades qui témoignent du caractère de notre centre-ville.
- Notre objectif est d'améliorer l'attrait global de la ZAA en tant que destination magasinage, de réduire le nombre d'immeubles vacants en attirant et en gardant nos locataires, et d'établir et de renforcer un plus grand sens d'appartenance communautaire au centre-ville de Moncton tout en faisant la promotion de l'environnementalisme et en appuyant le travail de notre main-d'œuvre locale.
- Nous désirons aider les propriétaires d'entreprise et les propriétaires fonciers à faire valoir le potentiel de leurs propriétés de la façon la plus viable et éco énergétique possible afin de créer un secteur plus attrayant, vert et accueillant où il fait bon vivre et travailler.

PROPRIÉTÉS ADMISSIBLES

- Toutes les propriétaires d'entreprises et propriétaires fonciers de la ZAA sont admissibles au programme.
- Les subventions sont attribuées par propriété individuelle. Une demande est présentée pour chaque propriété par le propriétaire. La même démarche s'applique pour les propriétés louées par les locataires.

DEMANDES ADMISSIBLES

- La demande doit être présentée par le propriétaire foncier ou le propriétaire de l'entreprise.
- Si le demandeur n'est pas propriétaire, il doit présenter un consentement par écrit de la part du propriétaire et une confirmation indiquant que les améliorations seront payées par le demandeur.

AMÉLIORATIONS ADMISSIBLES

- Tous les projets doivent servir à améliorer l'apparence physique de la ZAA.
- Les projets d'amélioration portant sur les détails architecturaux et décoratifs extérieurs, l'aménagement paysager, le nettoyage, l'affichage, la peinture, les surfaces extérieures, les fenêtres, les portes, les entrées, les auvents, l'éclairage et les dispositifs de sécurité sont tous admissibles à recevoir une subvention. La liste ne couvre pas tous les projets possibles; d'autres modifications peuvent être envisagées.
- La priorité sera accordée aux projets d'amélioration utilisant des matériaux locaux, durables, nécessitant peu d'entretien et respectueux de l'environnement.

BUDGET ET MONTANTS DE SUBVENTIONS

- Le montant fourni pour les projets retenus représente 50 p. cent des coûts liés à l'amélioration (excluant la TVH) ou un maximum de 3 000 \$.

PROCÉDURE

- Un formulaire de demande rempli et signé, accompagné des documents pertinents à l'appui doivent être reçus par Downtown Moncton Centre-ville Inc. avant ou à la date d'échéance.
- DMCI aidera à faciliter des rencontres entre les demandeurs et les entrepreneurs, paysagistes ou architectes de manière à obtenir les meilleurs résultats possible vis-à-vis les travaux d'amélioration et de faciliter le processus de demande.
- **Les demandeurs ayant présenté les projets retenus seront informés au plus tard le 5 mai 2017. Tous les projets approuvés doivent être complétés par le 20 octobre 2017.**
- Les demandeurs des projets qui ne sont pas retenus seront avisés par courriel ou par la poste et seront invités à présenter une nouvelle demande l'année suivante.
- Dans le cas d'une demande de subventions soumise par un membre du conseil d'administration de DMCI, l'application sera présentée au comité exécutif de DMCI pour assurer que les critères ont été satisfaits.

CONDITIONS

- Le prélèvement fiscal de la ZAA pour l'année précédente doit être mis à jour et payé en entier.
- Le cas échéant, tous les travaux doivent recevoir les approbations nécessaires de conception et de patrimoine, ainsi que les permis de construction de la Ville de Moncton. Veuillez communiquer avec le service Inspection des bâtiments au 856-4375.
- Le demandeur est responsable d'obtenir les documents, permis et devis requis, et doit prévoir le temps nécessaire à l'obtention de ces documents en préparant la demande dans le cadre du programme.
- Les demandeurs des projets retenus doivent présenter un certificat d'achèvement des travaux (copie des permis et des documents requis) de même qu'une preuve de paiement pour permettre le remboursement. Une preuve indiquant qu'une inspection finale des travaux a eu lieu peut être requise.
- Le demandeur est responsable de fournir un rapport de progression du projet alors que 80 p. cent des améliorations sont terminées
- La soumission d'un formulaire de demande complété, accompagné des documents pertinents ne garantit pas l'acceptation du projet dans le cadre du programme.



**Façade Development Program
Grant Application Form 2017**

104-770 Main Street,
Moncton NB
E1C 1E4

www.downtownmoncton.com
dmci@downtownmoncton.com
Tel : (506) 857-2991
Fax : (506) 857-2908

2017 Grant Application Deadline: April 21, 2017

Applicant Name: _____

Date : _____

Applicant Address : _____

Phone : _____ Fax : _____

Applicant is the:

Property Owner ____ Business Owner ____

Email : _____

Property Address : _____

To your knowledge is this property a Heritage Building? : yes ____ no ____ Age of Building : _____

Number of Stories : _____ Floors Occupied : Ground ____ Second ____ Third ____ Fourth ____

Total Occupied Square Feet: _____

Current Use : Retail ____ Restaurant ____ Office ____ Service ____ Other Commercial ____ Residential ____ Other ____

Brief Description of Building Usage : _____

Brief Description of Proposed Project: _____

Name of preferred Contractor/Subcontractor: _____

Total Cost of Improvements : \$ _____

Tentative Start Date of Construction : _____ Tentative Completion Date : _____

Please Attach the Following :

- Proof of Ownership/Consent from Owner ____
- Detailed Project Plan _____
- Photo or Drawing of current conditions _____
- Drawing of Proposed Improvements _____
- Two Quotes from certified Contractors _____

Conditions:

- The BIA levy for 2016 must be fully paid as of the date of application.
- The applicant is responsible for obtaining all necessary permits. Please contact the City of Moncton Building Inspection Department at 856-4375 to determine any Building/Development Permit requirements.
- Completed improvements are subject to inspection.
- Improvements must be carried out in accordance with all applicable laws, by-laws and building codes.

Signature of Applicant(s) and/or Owner(s)

Date

DMCI Office use Only

Date Rec'd: _____ Date of Application Review: _____

Application Complete: YES / NO (details): _____

Status: _____ Amount of Grant: \$ _____

Executive Director (signature) _____

Name (printed)

Name of Corporation (if applicable)

Is applicant a member of the DMCI Board? ____ yes ____ no

If yes, have all criteria been met? ____ yes ____ no

Executive Committee (member) signature _____



**Programme de
développement de façade
Formulaire de demande 2017**

104-770, rue Main,
Moncton (N.-B.)
E1C 1E4

www.downtownmoncton.com
dmci@downtownmoncton.com
Tél : (506) 857-2991
Fax : (506) 857-2908

Date limite de demande de subvention : le 21 avril 2017

Nom du demandeur : _____
Adresse du demandeur : _____
Le demandeur est le :
Propriétaire de la propriété ___ Propriétaire de l'entreprise ___

Date : _____
Téléphone : _____
Télécopieur _____
Courriel : _____

Adresse de la propriété : _____
À votre connaissance, s'agit-il d'un édifice patrimonial? : oui ___ non ___ Âge de l'édifice : _____
Nombre d'étages _____ Étages occupés : Rez-de-chaussée ___ Deuxième ___ Troisième ___ Quatrième ___
Pieds carrés occupés au total : _____
Usage actuel :
Commerce de détail ___ Restaurant ___ Bureau ___ Service ___ Autre Commercial ___ Résidentiel ___ Autre ___
Brève description de l'usage de l'édifice : _____
Brève description du projet proposé : _____

Nom de l'entrepreneur ou du sous-traitant de préférence : _____
Coût total des améliorations : _____ \$
Date provisoire du début des travaux : _____ Date d'achèvement provisoire _____

Veillez joindre les documents suivants :
Preuve de propriété ou consentement du propriétaire _____
Plan détaillé du projet _____
Photo ou dessin des conditions actuelles _____
Dessin des améliorations proposées _____
Deux propositions de prix d'entrepreneurs agréés _____

Conditions :

- Le prélèvement fiscal de la ZAA 2016 doit être payé en entier au moment du dépôt de la demande.
- Le demandeur est responsable d'obtenir tous les permis requis. Veuillez communiquer avec le service Inspection des bâtiments de la Ville de Moncton au 856-4375.
- Une inspection peut être effectuée à la fin des travaux d'amélioration.
- Les travaux d'amélioration doivent être exécutés conformément aux lois, règlements et codes du bâtiment.

Signature du/des demandeur(s) ou propriétaire(s) _____

Date _____

À l'usage du bureau de DMCI seulement

Date de réception : _____
Date d'examen de la demande : _____
Demande complète : OUI ___ NON ___
(Détails) : _____
État : _____
Montant de la subvention : _____ \$
Signature, Directrice générale _____

Nom (en lettres moulées) _____

Nom de la société (le cas échéant) _____

Demandeur membre du conseil de DMCI ___ oui ___ non
Si oui, les critères ont-ils été satisfaits? ___ oui ___ non
Signature d'un membre de l'exécutif _____

